

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 11 Janvier 2022**

**Présents :** Agnès BORDAT CATOIRE, Maryse ANNET**,** Jean-Luc TISSIER, Jean-Claude DELORME, Jean-Guy LEBEAU, Christophe PARAT, Bernard METRAT, TRICHARD Alain, Fabienne CHAVANNE, Yves BLOT

**Pouvoir**: Maryse ANNET donne son pouvoir à Agnès BORDAT CATOIRE,

**Secrétaire de séance :** TRICHARD Alain

**La Pratique.**

A la demande du Conseil d'Administration de la Pratique, une communication est faite au Conseil Municipal.

En vue de l'avenir de la Pratique, un reportage télévisé tourné en Auvergne présente une belle réalisation de commerce convivial entreprise à St. Flour.

Or cette personne, pleine d'idées, désire pour des raisons personnelles, se rapprocher de Bonnay. Elle pourrait s'intéresser à l'avenir de la Pratique, et ses idées impacter la Commune de Bonnay par des besoins de locaux (agrandissement et locaux de stockage). Une réflexion sur l’utilisation des locaux va être mis en place, très rapidement en 2022.

**Litige en cours avec l'ancienne COM. COM.**

Le litige porte sur environ 25.000 euros consécutif à la construction de la Maison de l'Enfance. Une dernière démarche va être entreprise contre la Mairie de Saint Gengoux afin qu’elle nous dédommage de cette somme.

Afin que l'affaire ne soit pas close au 31 décembre 2021, une ultime lettre recommandée a été expédiée le 27 décembre dernier.

**Travaux en cours.**

Assainissement : 2 dossiers de demande de subvention au département et à l’agence de l’eau sont présentés pour 144 000 euros d’investissement HT. Possibilité de subvention à hauteur de 80 %. Ces travaux concerneront la séparation des eaux de pluie de Besanceuil et réfection zone « City stade »

Voirie : 2 dossiers seront présentés pour les travaux de 2022, un troisième pourrait aussi l'être si les adjudications le permettaient. Les travaux à effectuer sont principalement sur St Hippolyte et Les Chaumes.

**Achat maison « Magali Pfister»**

La vendeuse a donné accord sur le prix de 30,000 euros. Elle s'engage au déblaiement des locaux.

La Commune passera par le même processus de financement que pour la Maison DEMORON auprès de l’établissement public foncier.

**Maison DEMORRON.**

Contact pris avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) en vue d'une meilleure vision pour l'avenir de l'occupation des locaux.

Contact pris avec la PEP 71 (organisme gérant les Avouards) pour connaître leur avis sur notre projet.

**Réunions diverses sur les rencontres BONNAY / SAINT HYTHAIRE.**

Plusieurs contacts ont eut lieu (Conseils Municipaux, Bureaux entre adjoints, Ateliers techniques).

Le Conseil Municipal, après discussion sur la suite à donner à nos réflexions communes, émet le vœu unanimement, de poursuivre l'avancement des contacts. Un rapprochement apparait inéluctable

**Comptes rendus des Commissions.**

Diverses communications des Commissions sur l'avancement des dossiers sont présentées.

Rédaction du Bulletin Municipal. Il sera terminé en fin de semaine.

La séance est levée à 22h45

La prochaine séance est prévue le mardi 01 Février